



DECISION MUNICIPALE N°05./DM/CPB/SG/2023

Portant résiliation de la lettre commande N°007/LC/CPB/SG/CIPM-AI/2022 relative à l'exécution des travaux d'électrification de l'abattoir municipal de la Commune de Pète-Bandjoun dans le Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest, attribuée à l'ETS PREFA BTP.

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE PETE BANDJOUN :

- Vu la Constitution ;
 - Vu la loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code général des collectivités territoriales décentralisées ;
 - Vu la loi N°2009/019 du 15 Décembre 2009 portant fiscalité locale ;
 - Vu le décret N° 77/91 du 25 Mars 1977 déterminant les pouvoirs de tutelle sur les communes, Syndicats de Communes et établissements communaux ;
 - Vu le décret N° 95/082 du 24 avril 1995 portant création de la Commune de Pété-Bandjoun ;
 - Vu le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 - Vu le décret N°2018/075 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
 - Vu le décret N°2001/0448 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
 - Vu le décret N° 2020/536 du 07 octobre 2019 portant nomination des Préfets ;
 - Vu l'arrêté N°033/CAB/PR du 13 février 2007 mettant en vigueur le cahier de clauses administratives générales applicables aux marchés des travaux, de fournitures, services et prestations ;
 - Vu la circulaire N°00000456/C/ MINFI du 30 décembre 2021 portant instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques
 - Vu La circulaire N°00001/PR/MINMAP/CAB du 25 avril 2022 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
 - Vu l'arrêté N°000387/A/MINDDEVEL du 01 juin 2020 constatant l'élection du Maire et des adjoints au Maire à l'issue du Conseil Municipal extraordinaire du 11 mai 2020 dans la Commune de PETE-BANDJOUN, Département du KOUNG-KHI, Région de l'ouest ;
 - Vu la Lettre Commande N°08/LC/CPB/SG/CIPM-BEC/2022 relative aux travaux de réhabilitation et d'entretien de certaines routes dans la Commune de Pete-Bandjoun : Marché (boulevard Paul Biya)-Hôtel Sous-Sol avec bretelle derrière pharmacie Todjom-Gare routière-Station Total de Bandjoun, dans le Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest.
 - Vu l'ordre de service N°007/OS/CPB/SG/CIPM/2022 du 01 aout 2022, prescrivant le démarrage des travaux ;
 - Vu l'ordre de service N°21/OS/CPB/SG/2022 du 09 décembre 2022 portant mise en demeure ;
 - Vu le procès verbal de constat de carence ;
- Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

ARTICLE 1 : La Lettre Commande N°007/LC/CPB/SG/CIPM-AI/2022 relative à l'exécution des travaux d'électrification de l'abattoir municipal de la Commune de Pète-Bandjoun dans le Département du Koung-Khi, Région de l'Ouest, attribuée à l'ETS PREFA BTP BP : 1078 Bafoussam Tel : 655 923 118 est à compter de la date de signature de la présente décision, résiliée pour défaillance.

ARTICLE 2 : (1) L'ETS PREFA BTP BP : 1078 Bafoussam Tel : 655 923 118 paiera à la Commune de Pète-Bandjoun des dommages et intérêts pour non-respect des dispositions du marché ainsi que les frais engagés pour pourvoir à son remplacement.

(2) La caution de soumission sera à titre conservatoire retenue par le Maitre d'Ouvrage en vue du paiement des dommages et intérêts.

Article 3 : Conformément aux dispositions de l'article 184 du Code des Marchés Publics, l'ETS PREFABTP BP : 1078 Bafoussam Tel : 655 923 118 ne peut soumissionner pour un nouveau marché public avant une période de deux (02) ans à compter de la date de notification de la présente décision de résiliation.

Article 4 : La présente décision sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera.

Bandjoun, le 10.02.2023

LE MAIRE



Ampliations :

- PREFET/KK
- DRMINMAP/OU
- ARMP/BAF
- TPG/BAF
- DDMINMAP/KK
- DDMINTP/KK
- DDMINDDEVEL/KK
- DDMINEPAT/KK
- CF/KK
- PRESIDENT/CIPM
- RM/CPB
- SEFI/CPB
- INTERESSES
- ARCHIVES./-

Handwritten signature in red ink: "Léonard Lové Maphius Fotso"



1 JUL 2023